

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-3655

présenté par

Mme Louwagie, M. Woerth, Mme Dalloz et M. Bazin

à l'amendement n° 3640 de M. Saint-Martin

APRÈS L'ARTICLE 43

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.